

CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE	
Epreuve :	Individuelle Libre R2
Tour :	Finale de Ligue
Poule :	2 * 4 joueurs
Distance :	100
Limitation :	25 reprises
Moyenne :	2,30 à 3,99

CONVOCAION			
DIMANCHE	14/04/24	Heure :	9:00
Club :	16024 E.S Segréenne		
Adresse :	4 rue Nicolas		
Ville :	49500 Segré en Anjou bleu		
Contact :			
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEES			

GESTIONNAIRE	
Nom :	Olivier Parré
Contact :	06 70 46 04 43
Mail :	oparre.billard@orange.fr



POULE 1		JOUEURS PARTICIPANTS				
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Jean Luc ADAM	119556I	BILLARD CLUB D ALENCON	R2	3,54	16
2	Alain PANCHER	151572C	ECOLE DE BILLARD DU MANS	R2	3,85	12
3	Denis ANTOINE	155624G	ASSOCIATION LA MONTAGNE	R2	3,64	12
4	Stéphane BOUIN	020095X	AMICALE DU BILLARD PAZENNAIS	R2	3,00	12

POULE 2		JOUEURS PARTICIPANTS				
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Philippe HUBERT	165868R	SPORTING CLUB MAROLLAIS SECTION	R2	4,26	14
2	Michel GAUVRIT	019880Q	BILLARD CLUB US ARNAGE	R2	3,34	14
3	Lionel PINEAU	020263J	BILLARD CLUB HEULINOIS	R2	3,60	12
4	Stéphane FARGEAS	166326P	SAINT-BREVIN BILLARD CLUB	R2	3,49	12

ARBITRES	
Philippe BEUCHARD / Patrick GEROME François HARRAULT / Christian LECAT Olivier PARRE / Jean-Bernard LARGEAUD	

Rappels :

Poule de 4 : Match 1 : 2 / 3, Match 2 : 1 / 4, Match 3 : perdant* matchs 1 et 2, Match 4 : gagnants* matchs 1 et 2, Match 5 ; match restant du participant 4, Match 6 : match restant du participant 1
* en cas d'égalité au match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée

A l'issue des matchs de poules, les premiers de poules se rencontrent pour déterminer le champion de Ligue, les seconds se rencontrent, les troisièmes se rencontrent et les troisièmes se rencontrent.

En cas d'égalité sur ces matchs de classement, et suivant l'article 6.2.15 du code sportif, les participants sont départagés grâce à une prolongation organisée comme suit. :

– L'ordre des joueurs est le même que celui du match ; le joueur A débute la prolongation sur le point de départ.

– Une seule reprise.

– Le joueur B a la reprise sur le point de départ.

– La distance est limitée à 10 % de la distance .

– En cas d'égalité, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur.

Les points et reprises réalisés pendant une prolongation ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes.